

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE RÉD. ADM et PUBL. Le Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne joint-Pierre tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50, 3 mois Fr 10.- 6 mois Fr 20.- 1 an Fr 40.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Mélioux (La Chaux-de-Fonds) Octave Hegei (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

### LA REVISION DES TAXES POSTALES: Les privilèges de la grande presse

La carte postale à deux sous coûtera quatre sous; la lettre hors du rayon local, 30 centimes. Mais ni le Conseil fédéral ni la Direction des postes ne sont compétents pour modifier le tarif. Chaque position de la taxation est définie par un article de loi. Ce sont donc les Chambres fédérales qui décident du coût du transport d'un bon baiser de La Brévine. Ou même, en cas de référendum, le peuple. De toute façon, il y aura discussion. On ne colle pas les timbres sans salive.

#### Pourquoi une hausse ?

Le message fédéral du 6 juin 1966 justifie longuement la hausse. L'argumentation est simple. Jusqu'ici le service des postes et des télégraphes était une affaire rentable. Depuis 1950, le bénéfice net à disposition permettait de verser de 50 à 70 millions à la caisse fédérale. Aujourd'hui, les vaches maigrissent. Quand on y regarde de plus près, on constate que les télécommunications étaient capables à ce jour de compenser les pertes du secteur postal. A eux seuls les téléphones laissaient un bénéfice de plus de 100 millions. Mais cet apport est aujourd'hui insuffisant. Dans les comptes de 1965, on lit: 134 millions de déficit pour la poste, 123 millions de bénéfices pour les téléphones, donc un déficit général. Si l'on tolère cet état de choses, la situation se détériorera encore. L'augmentation des tarifs est donc inévitable. Tous les pays y ont déjà eu recours. La Suisse ne peut échapper à la règle.

Mais faut-il la combattre au nom de la lutte contre la vie chère? Car la facture est salée: 112 millions d'un coup.

#### Plus c'est cher, moins on dépense

Le Conseil fédéral avance un argument qui semble très suffisant: les tarifs doivent couvrir les frais; toute peine mérite salaire. En fait ce principe, peu discutable en soi, il ne l'applique pas avec une totale rigueur. Certains services demeurent déficitaires (journaux, colis, mandats postaux, transport des voyageurs), d'autres sont largement bénéficiaires: lettres, cartes, comptes de chèques postaux... Entre les uns et les autres s'opère une vaste péréquation. Il vaudra la peine de s'y arrêter.

Le deuxième argument du Conseil fédéral est d'ordre économique. Un déficit, couvert par la caisse publique, est inflationniste; en revanche, dit-il, des tarifs élevés permettent de retirer de l'argent de la circulation. «L'effet, proclame-t-il, de la dimi-

nution du pouvoir d'achat est d'autant plus important qu'il touche l'ensemble des usagers.» On retrouve la théorie classique qui exige que l'on lutte contre le renchérissement par la hausse des prix: plus c'est cher, moins vous dépenserez, et si vous dépensez moins, il y aura une stabilisation économique. Rien n'est moins scientifique que cette théorie-là. Si les charges nouvelles sont reportées par les producteurs sur les prix, si le renchérissement est compensé, l'effet d'une hausse de certains coûts ne sera pas, bien sûr, déflationniste.

Pourtant, nous souscrivons entièrement au principe qu'il est anormal qu'un service public soit déficitaire, quand il fournit des prestations à des secteurs économiques qui sont eux d'un excellent rapport.

Imaginez une entreprise, comme l'entreprise Veillon, à Lausanne. Elle vend par correspondance. Elle livre la marchandise par colis. Son activité est directement greffée sur celle des services postaux. Comme le service des imprimés et le service des paquets est déficitaire et ne couvre pas le prix de revient de l'exploitation, il faut admettre que cette entreprise, comme beaucoup d'autres, touche une véritable subvention des pouvoirs publics. Et au nom de quel principe admettre que soient subventionnées des entreprises lucratives?

(Même les activités officielles n'ont plus à être subventionnées par la poste. Pourquoi les autorités paroissiales et ecclésiastiques toucheraient-elles, grâce à la franchise postale, comme c'est le cas jusqu'ici, une subvention de 100 000 francs des PTT? Toutes les franchises seront à juste titre abolies dans le nouveau régime. Et la gratuité des envois militaires sera payée par la caisse fédérale.) La poste ne saurait subventionner des usagers privés. Mais que vaut l'application de ce principe?

#### Lettres et journaux

Le service des lettres et cartes postales rapportait 33,7 millions. Les usagers payaient largement, donc. Ils seront augmentés de 48,2 millions. Plus de 100%! Désormais, ils rapportent 81,9 millions.

La distribution des journaux entraînait un déficit de 48,7 millions. Il sera toujours, après la révision des tarifs, de 45,2 millions. Malgré l'augmentation des tarifs, les journaux ne couvriront pas les frais de distribution que pour le 38,9%.

Comment est justifiée la subvention qu'on leur accorde? Le Conseil fédéral s'explique en une ligne. «Ce privilège sciemment accordé aux éditeurs repose sur des considérations politiques.» Lesquelles? La justifi-

cation est courte. Nous connaissons de très près les difficultés financières de la presse, notamment de la presse politique. Nous pensons qu'elle joue un rôle culturel et civique important. Mais il est aussi des entreprises de presse qui sont d'excellentes affaires commerciales, qui distribuent des dividendes, qui s'autofinancent. La société anonyme «La Feuille d'Avis de Lausanne» et Imprimeries Réunies a réalisé en 1964 un bénéfice de 1,81 et en 1965 de 1,9 million, avant amortissements. Cette société doit-elle être subventionnée? Il serait intéressant d'ailleurs de savoir ce que représente pour chaque journal les frais de distribution, comparés aux frais d'impression ou aux recettes publicitaires. Pourquoi donc est-ce à la collectivité à subventionner des entreprises qui n'ont pas le caractère d'entreprises d'intérêt public et dont la gestion commerciale répond à des fins commerciales privées? Il est d'ailleurs intéressant d'étudier le nouveau tarif des journaux en abonnement. Le quotidien d'opinion, dont le poids ne dépasse jamais 75 g., paiera 2 ct. au lieu de 1 1/2 ct.

Le quotidien d'information, avec une large part d'annonces et de publicité, dépasse le poids de 150 g.; il paiera 5 ct. au lieu de 4 1/2 ct.

Ainsi, les journaux les plus chargés de publicité seront, toute proportion gardée, les moins désavantagés.

#### Privilèges

D'une part, on demande l'essentiel de l'augmentation aux lettres et aux cartes; on n'ose toucher d'autre part les journaux, et l'on ménage plus particulièrement les grands journaux, au caractère commercial accentué. Ils ne sont pas appelés, eux, à contribuer à la lutte anti-inflationniste, comme chacun.

Naturellement, ne comptez pas sur la grande presse pour attacher le grelot. Elle se félicitera (à juste titre d'ailleurs) de la lourde augmentation qui frappe les imprimés sans adresse qui inondent nos boîtes aux lettres. Mais alors pourquoi faire payer, largement, désormais, une certaine forme de publicité, et encourager une autre grâce aux tarifs de faveur des grands journaux?

Si ces subventions à la presse reposaient sur une claire politique de l'information, nous pourrions nous déclarer d'accord. Mais il ne s'agit en fait que d'un privilège. Le mot est du Conseil fédéral lui-même. On souhaiterait que le débat aux Chambres fédérales éclaire la nature de ce privilège. Mais alors, là... il faudra des députés courageux, car si la presse obtient des privilèges, c'est qu'elle fait l'opinion. D.P.

#### Gros travaux en Argovie



Les plus grandes installations de dépôt de pétrole sont en voie de construction près de Melligen, dans le canton d'Argovie; les frais de construction s'élèveront à 70 millions de francs et les réservoirs abriteront une partie des réserves obligatoires d'une importante firme décrétée par le Conseil fédéral. C'est le plus grand projet de construction privé du canton et on s'attend à une durée des travaux de quatre à cinq ans.

#### NOUVELLES SUISSES

### VALAIS: PÉTITIONS CONTRE LES PLACES D'ARMES

Diverses pétitions circulent actuellement en Valais visant à empêcher l'implantation de nouvelles places d'armes dans la région de Sion et de Sierre, ainsi qu'il en est question depuis quelque temps. Les principaux arguments repoussant toute nouvelle servitude militaire sont d'ordre tou-

ristique. Plusieurs personnalités ont appuyé de leur plume ces diverses pétitions. De son côté, le Parti socialiste de Sion vient de voter à l'unanimité une résolution s'opposant également à toute nouvelle implantation de l'armée dans la région.

### Trois morts dans les Alpes

La foudre est tombée lundi après midi sur l'Allalinhorn (4034 m.) alors que s'y trouvaient 5 touristes. Un groupe de trois personnes, dont un guide, fut précipité dans la paroi nord. Ils devaient s'en tirer sans mal. Par contre, l'autre groupe eut moins de chance. Le touriste, ressortissant tchèque, dont l'identité n'est pas encore connue, devait décéder sur le coup, alors que sa femme, Anglaise, était blessée.

A Zermatt, un jeune alpiniste autrichien, M. Werner Ruedisser, 20 ans, domicilié à Hohenems, a déroché dans le massif du Cervin et a trouvé la mort.

Enfin, à Andermatt (Uri), une gymnaste, M<sup>lle</sup> Annemarie Bigler, née en 1947, de Muttenz, a fait une chute mortelle lundi au Piz Ner, alors qu'elle faisait partie d'une cordée.

### Lausanne: Nouvel incendie criminel

Lundi à 21 h. 24, les pompiers de la ville de Lausanne, à peine remis de leurs fatigues des trois incendies de la nuit précédente, étaient alertés pour éteindre un incendie qui s'était déclaré à la rue Pichard, au N° 18.

Le feu a été bûté, par le pyromane, dans les combles qui sont partiellement détruits. Les locataires des combles ont été évacués et de gros dégâts d'eau sont à déplorer. La bise violente qui souffle a gêné les pompiers dans leur travail. Toutefois, ceux-ci ont pu protéger les immeubles contigus. Les dégâts s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

LES ORAGES GÈNENT LE TRAFIC. — Les violents orages qui se

sont abattus lundi matin ont dérangé la circulation ferroviaire sur la ligne Lausanne-Fribourg-Berne de 7 h. 30 à 12 h. 40. De ce fait, les trains ont subi des retards allant de 10 à 30 minutes environ. La foudre est tombée sur la ligne de contact et des isolateurs, de telle sorte qu'il a fallu faire circuler les trains sur une seule voie entre Puidoux-Chexbres et La Conversion, Palézieux et Puidoux, Chenens et Cillaz-Saint-Pierre, Guin et Fribourg et enfin Schmiten et Guin. En outre la foudre est tombée sur les installations électriques à Vauderens, Romont et Thoirishaus. La circulation normale a pu reprendre au début de l'après-midi de lundi.

### L'orage ravage le Tessin

Dimanche soir et lundi matin, de très violents orages ont grossi les cours d'eau de la région du Saint-Gothard, mais surtout sur le versant d'Airolo où des pierres et de la terre se sont accumulés. Ce barrage, situé un peu en amont de la localité, a cédé lundi matin vers 11 heures. La grosse masse d'eau a détruit deux ponts et a provoqué de gros dégâts dans un chantier de construction de la nouvelle route du Gothard.

La route cantonale a été recouverte de 80 cm. de matériaux et le trafic a été totalement interrompu dans les deux directions jusqu'à 16 heures, lundi après midi.

La route du val Bedretto est toujours coupée par cinq éboulements. Non loin de Fontana, une voiture a été recouverte de boue et ses occupants ont pu s'échapper par miracle. Le vent a déraciné des arbres dans

le val Riviera et a coupé plusieurs lignes électriques, plusieurs toitures de maisons en construction ont été balayées.

Une Suissesse allemande a été frappée par la foudre au camping d'Ascona et a dû être hospitalisée.

Le mauvais temps a provoqué de gros dégâts également dans le Mendrisiotto. Des dizaines de voitures, des vignobles et des champs de tabac ont subi des dégâts par la grêle. Sur les routes de la région, transformées en ruisseaux, le trafic a été totalement paralysé. A Melano, une voiture a été ensevelie par un éboulement.

Un violent orage a surpris plusieurs bateaux naviguant sur le lac de Lugano et sur le lac Majeur. A Lugano, une trombe d'eau a déraciné cinq gros arbres qui, en tombant, ont rompu des lignes électriques.

### Cela s'est passé dans notre pays

GENÈVE: Arrestations. — La police a arrêté une Bernoise, âgée de 56 ans, qui fait le commerce de ses charmes. Alors qu'elle se trouvait dans un café, en compagnie de son chien-loup qu'elle avait excité, ce der-

nier mordit cruellement quatre consommateurs qui durent être soignés à la Policlinique. En outre, elle refusa d'obéir au gendarme qui avait été mandé sur place et qui fut également mordu par l'animal.

La police a également fait écrouer un Bernois de 20 ans qui avait dérobé une voiture et qui, en état d'ivresse, faisait parfois 100 km/h. effrayant les autres usagers de la route. Le chauffard fut finalement arrêté dans sa course folle.

GLARIS: Glissement de terrain. — Les pluies persistantes ont provoqué un important glissement de terrain, qui s'est produit dans la vallée de Sernf. Plus de cent mille mètres cubes de terre se sont abattus sur l'alpe d'Erbs.

HAETZINGEN: Sourds-muets blessés. — Sept sourds-muets ont été blessés lors d'un accident de la circulation. Un minibus de Constance, qui les transportait, s'est jeté contre un mur.

### La banque soviétique au registre du commerce

L'Office fédéral du Registre du commerce a approuvé lundi, avec quelques changements d'ordre rédactionnel, l'inscription de la Banque Commerciale Woschod S. A., à Zurich, déposée au Registre du commerce du canton de Zurich le 11 août.

Sous réserve d'oppositions légales, la nouvelle raison sociale pourra être prochainement publiée à la «Feuille

officielle suisse du Commerce» et recevoir ainsi force légale, avec effet rétroactif au 11 août. Mais comme les directeurs ne sont pas définitivement désignés et que la Police fédérale des étrangers n'a pas encore accordé les trois autorisations sollicitées, la banque ne peut pas encore commencer son activité.

**Mémoires lausannois**

Pharmacies d'office  
De 18 h à 21 h (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h à 21 h.)  
MINETTA: rue du Valentin 16.  
CHARMILLOT: avenue Montchoisi 28.  
De 18 h à 24 h.  
BULLET: rue de Bourg 30 (haut).  
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le lundi après midi.  
Médecin de garde  
Pour Lausanne Prilly Pully centrale téléphonique des médecins No 25 18 25.



**Imprimeries Populaires**

**Lausanne**  
avenue de Tivoli 2 Tél. 22 60 43  
**Genève**  
rue de Lausanne 37-39 Tél. 32 81 30

**Offres d'emploi**

**Cantonniers et manœuvres**

pour voirie et entretien chaussées. Nationalité suisse; âge limite, 40 ans. Faire offres écrites au Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1204 Genève.

**Manœuvres**

pour travaux d'entretien dans usines modernes. Nationalité suisse; âge limite, 40 ans. Faire offres écrites au Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1204 Genève.

**Au bout du lac**

**CONCERT CLASSIQUE DANS LA COUR DE L'HOTEL DE VILLE.** — Nous aurons à nouveau le plaisir d'entendre l'Orchestre de la Suisse romande lors du concert classique organisé par la ville de Genève, le vendredi 19 août, à 20 h. 45. C'est à Daniel Reichel qu'a été confiée la direction de ce concert. Ce chef a inscrit à son programme: 1. « Sinfonia », d'E. del Cavaliere; 2. Ouverture et danses « Les Petits Riens », de W.-A. Mozart; 3. « Pastorale d'été », d'A. Honegger; 4. « Petite Suite », de C. Debussy.

M<sup>me</sup> Basia Retchitzka, soprano, chantera des airs de Mozart, « Bella mia Flamma », et de Bernard Reichel, « O Dieu! quand je t'implore ». Cette artiste, pleine de sensibilité, attirera certainement un très nombreux public, qui a déjà eu l'occasion d'apprécier son grand talent musical.

En cas de mauvais temps, ce concert aura lieu au Victoria-Hall.

**IL FAUT SUPPRIMER LES BARAQUES A LOGER.** — Il reste encore un certain nombre de baraques à loger pour des ouvriers étrangers. Outre que ces baraques à loger sont une honte pour notre canton, ces conditions de logement sont cause de nombreux ennuis dont se plaignent les malheureux habitants. Maintenant que ces baraques ont été construites (et surtout si elles ont été baptisées « pavillons », comme à Carouge), les propriétaires veulent rentrer dans leur argent investi. Il n'empêche qu'il faut supprimer les baraques à loger. Le Département des travaux publics doit veiller à ce que les baraques « amorties » soient démolies, et surtout ce département doit refuser toute demande d'autorisation de construire des baraques à loger.

**A propos de trois expulsions**

C'est avec indignation que la dernière assemblée des délégués des syndicats FOBB a pris connaissance de la scandaleuse expulsion de trois ouvriers italiens accusés d'être responsables d'un petit mouvement de grève dans une entreprise de Suisse allemande qui avait procédé à une baisse des salaires, déjà très bas, sous prétexte d'adaptation. Les délégués ont pris acte avec grande satisfaction que le camarade Gallus Berger, président central de la FOBB, avait pris immédiatement et énergiquement la défense des ouvriers frappés d'expulsion.

**LES KNIE NOUS REVIENNENT.** — Le Cirque Knie vient du 26 août au 11 septembre à Genève. Il nous revient cette année avec le slogan « Knie, c'est Knie ». Cette ville nouvelle qui va s'installer chez nous de nuit va nous apporter plus qu'une simple distraction. Ses mille tableaux chatoyants, ses parfums si caractéristiques concrétiseront pour nous l'ailleurs et l'aventure, ce dont nous rêvions lorsque nous étions enfants.

Cette quarante-huitième tournée comporte un programme riche en attractions de tout genre: fauves, jongleurs, clowns, éléphants, acrobates au trampolin, haute école, cow-boys, Indiens, chevaux merveilleux, etc.

Dans le domaine des numéros de fauves, nous serons particulièrement gâtés cette année. En plus de prestations classiques avec des lions et des tigres, Harry Belli nous présentera son fameux tigre à cheval. Le mot « sensationnel » n'est pas trop fort pour qualifier ce numéro. Mais n'oublions pas les Bronleys — les premiers astronautes suisses — et leur incroyable voyage spatial sous la coupole. On n'applaudira pas moins les acrobates hongrois à la catapulte, la présentation par Frédy Knie junior de quinze animaux exotiques de toutes les parties du globe et l'étonnant tête-à-tête des deux sœurs Mascott. Et l'on rira aux larmes devant les gags du Trio Francesco et de Jonny Buchardt. On appréciera la grâce d'Hélène Rebernigg, qui maîtrise aisément, avec le concours du spécialiste Rolf Knie, 15 000 kilos d'éléphants. Et l'on jugera des talents de Frédy Knie en assistant à ses nouveaux numéros de dressage de chevaux parmi les plus beaux des écuries Knie.

Une fois de plus, on passera une soirée formidable au Cirque National Suisse, tant il est vrai que « Knie, c'est Knie »!

L'assemblée des délégués tient à ce qu'on sache que les syndicats du bâtiment de Genève ne toléreraient pas que des mesures de police ou des représailles administratives, bureaucratiques ou patronales frappent des militants membres de la FOBB qui seraient engagés dans une lutte pour la défense des droits des travailleurs. Compte tenu d'une attitude restrictive de certaines associations patronales, il est recommandé aux ouvriers militants d'être vigilants et toujours prêts à répliquer vigoureusement en cas d'exaction patronale. Comité de section FOBB.

**Fêtes de Genève 1966**

« En avant la musique! » Le thème de cette année a réussi on ne peut mieux, et quand ces lignes paraîtront la fête sera terminée déjà, et depuis quelques heures tout sera rentré dans l'ordre... jusqu'à la prochaine.

Les organisateurs responsables, qu'ils s'appellent M. Nicole, J. Gini, M. Barambon, E. Sandoz, C. Delfino, H. Babel, et tous leurs collaborateurs dévoués (petits et grands) doivent respirer librement et profondément, maintenant, car à l'heure où j'écris ces lignes, lundi matin, un orage sérieux et combien humide vient rafraîchir la température « extra chaude » de ces derniers jours, arroser les arbres, l'herbe, les estrades, les drapeaux, oriflammes et buvettes, enfin tout le matériel utilisé pendant ces jours de liesse et d'allégresse que Genève a vécus dans une ambiance extraordinaire de joie et de gaieté. Les centaines de milliers de spectateurs et d'estivants garderont de ces Fêtes de Genève 1966 un souvenir ineffaçable, car toutes ces festivités programmées, calculées et mises au point impeccablement ont donné une satisfaction générale, commentée et appréciée unanimement dans tous les domaines et tous les milieux.

Bravo, messieurs, et si aujourd'hui il pleut, tant pis; rappelons avec bonne humeur ce couplet ancien:

On pleure, on rit,  
Mais que voulez-vous, c'est la vie!  
Soleil, ciel gris,  
Après le beau temps vient la pluie.  
Géo M.

**PALMARES DU CORSO FLEURI**  
Grand Prix du corso: « En avant la musique », char N° 2, les hôteliers et maîtres de pensions de Genève; création et réalisation: Alfred Salchli.

Grand Prix des Fêtes de Genève: « Méditerranée », char N° 39, apéritif Ricard, les Fils de Maurice Collé; création et réalisation: Alfred Salchli.  
Grand Prix de l'élégance: « Plume au vent », char N° 18, Tokalon International; création et réalisation: Jean Plojoux.

Grand Prix de Genève: « Allegro vivace », char N° 11, Swissair; création et réalisation: Alfred Salchli.

Grand Prix artistique: « Fête au Liban », char N° 35, Middle East Airlines; création et réalisation: Alfred Salchli.

Grand Prix de publicité: « Rhapsody in blue », char N° 21, Chrysler International S.A.; création et réalisation: Alfred Salchli.

Grand Prix du tourisme: « Shéhérazade », char N° 37, Office d'information et du tourisme de la République arabe unie; création et réalisation: Jean Plojoux.

Grand Prix d'animation: « New Orleans », char N° 23, British American Tobacco Company Ltd (extension suisse), Genève; création et réalisation: Henri Kauffmann.

Grand Prix de la ville de Genève: « Dans la note », char N° 15, Ville de Divonne-les-Bains et Société nouvelle de Divonne; création et réalisation: Jean Plojoux.

Prix du charme et de l'amitié: « Le lac des cygnes », char N° 13, Office thermal et touristique et Comité des Fêtes d'Aix-les-Bains; réalisation et décoration florale: Willy Heller.

Premier prix des Fêtes de Genève: « Les idoles », char N° 6, Boissons Désaltérantes S.A., Coca-Cola; création et réalisation: Alfred Salchli.

Prix du Rhône (avec vives félicitations du comité): « Chansons à boire », char N° 24, Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais, Villefranche; création et réalisation: Henri Kauffmann.

Premier prix du président (avec félicitations): « Rose-Marie », char N° 30, Présentation du Manège d'Onex; décoration florale: Charles Vontobel;

avec la participation d'Irene Vidy et de Jo-Johnny, du Casino-Théâtre.

Prix des communes réunies (avec les félicitations du comité): « Le kiosque à musique », char N° 8, Société carougeoise de pêche à la ligne.

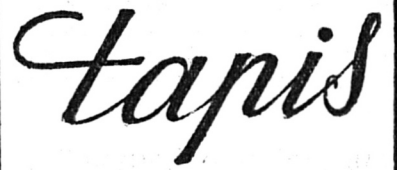
Grand Prix de la malchance (ex aequo): « L'Auberge du Cheval-Blanc », char N° 26, Création: Alfred Salchli; réalisation: Willy Heller. « Musiciens en herbe », char N° 31, Réalisation et décoration florale: Willy Heller.

**Hors concours**

Grand Prix de l'Association des intérêts de Genève (avec félicitations du jury): « Toccata et fugue », de Neuchâtel, char N° 32, Comité d'organisation de la Fête des vendanges de Neuchâtel; création: Louis Tinturier, graphiste.

**A travers le pays vaudois**

**LAUSANNE: Avis rectificatif.** — Le Tribunal cantonal a nommé M. Marcel Charotton, à La Tour-de-Peilz, huissier de la justice de paix du cercle de Montreux, en remplacement de M. René Perrin, décédé, et non de M. René Martin, comme publié par erreur.



**Qualité  
Choix  
Prix avantageux**

**Iynedjian**

Bas rue de Bourg 7, Lausanne  
6000 mètres à l'heure, etc-etc, Hôtel Bellevue-Palace

Faites lire notre journal!



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close et sa.  
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42  
Lausanne

**CINEMAS LAUSANNOIS**

**A.B.C. Tél. 22 55 52-53**  
14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans  
En première vision  
Un film plein d'entrain, de drôleries et d'aventures, avec la vedette mondiale de la chanson: Connie Francis  
**EN SUIVANT MON CŒUR**  
Panavision - Metrocolor - Parlé français  
Avec Russ Tamblyn, Dany Robin

**Athénée Tél. 25 24 12**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Première vision - En couleurs  
Un western de grande classe  
**DU EL AU TEXAS**  
Un terrible hors-la-loi qui fait trembler l'Ouest!  
Richard Harrison - G. R. Stuart

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Première vision  
Un film d'un genre nouveau... plein d'électricité!!!  
**UNE VALISE PLEINE DE FEMMES**  
Paris, Londres, Copenhague, Hambourg  
Parlé français - En couleurs

**Bel-Air Tél. 25 55 12**  
14.30 17.00 20.30 12 ans  
Parlé français - Couleurs - Réédition  
Un film dynamique, dramatique et plein d'humour, des aventures audacieuses  
**LE PRISONNIER DE ZENDA**  
avec Stewart Granger, Deborah Kerr, James Mason

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30 17.00 19.00 21.00 18 ans  
Première vision  
Notre grand cycle du rire!  
**L'ÉTRANGE IDÉE D'UN MACCHABÉE**  
(WHAT A GRAVE UP)  
Détendus, par le suspense!  
Version orig., sous-titres franç.-allemand.  
Faveurs suspendues à 21.00

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30 20.30 7 ans  
Le film aux 5 OSCARS du génial Walt Disney  
**MARY POPPINS**  
Julie Andrews, Dick Van Dike

**Cineac Tél. 22 74 99**  
Permanent 14.00-23.00 7 ans  
Un remarquable document sur la Chine ancienne et actuelle  
**LA MURAILLE DE CHINE**  
Un film de Leonardo Bonzi,  
Grand Prix du Festival de Bruxelles

**Colisée Tél. 52 51 25**  
14.30 20.30: en français 16 ans  
17.15: en anglais (in english)  
3e semaine  
Encore jusqu'à mercredi inclus!  
**ZORBA LE GREC**  
(ZORBA THE GREEK)  
Anthony Quinn dans son meilleur rôle  
Le film extraordinaire de M. Cacoyannis

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Parlé français  
La semaine de la folle gaieté!  
Festival Jerry Lewis  
**L'INCROYABLE JERRY**  
Une époustouflante succession d'aventures!

**Lido Tél. 25 23 44**  
14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans  
Parlé français - En couleurs  
Un film d'espionnage pas comme les autres! Du « suspense » rose... de l'humour noir!  
**MARIE CHANTAL CONTRE LE D'KAH**  
Du vrai Claude Chabrol, avec Marie Laforêt, F. Rabal,

**Metropole Tél. 25 62 22**  
14.30 20.15 16 ans  
Prix ordinaire des places  
Une des œuvres les plus monumentales de ces dix dernières années!  
**GÉANT**  
James Dean (dernier film), Elizabeth Taylor, Rock Hudson - Parlé français  
Attention: 3 h. 15 de projection; le film commence tout de suite Couleurs

**Moderne Tél. 26 28 77**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Paul Newman, Geraldine Page, dans un film d'une intensité dramatique inouïe de Richard Brooks  
**DOUX OISEAU DE JEUNESSE**  
d'après le chef-d'œuvre de Tennessee Williams - Parlé français

**Montchoisi Tél. 26 05 87**  
15.00 20.30 16 ans  
Erstaufführung  
Das grosse, farbige, musikalische Lustspiel mit Piff, Schwung und Humor  
**Davon träumen alle Mädchen...**  
Marion Michael, Harald Juhnke, Gaby King, Blue Diamonds

**Palace Tél. 22 18 50**  
14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans  
En grande première  
Un nouveau Vittorio Gassman, dans une interprétation humoristique, élégante, dynamique et renversante!!!  
**CENT MILLIONS ONT DISPARU**  
(La Congiuntura) Technicolor - Scope  
Avec Joan Collins, Jacques Bergerac, Hilda Barry Parlé français

**Rex Tél. 25 45 31**  
14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans  
En grande première vision  
La puissance et la beauté d'une aventure héroïque!  
**LA VALLÉE DES OMBRES ROUGES**  
D'après « Le Dernier des Mohicans », de J.-F. Cooper - Couleurs - Scope

**ROMANDIE 23 47 64**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Un film viril... Un western saharien...  
Des tempéraments et des moteurs chauffés à blanc!!! (En français)  
**CENT MILLE DOLLARS AU SOLEIL**  
J.-P. Belmondo, Lino Ventura, Bernard Blier, Andrea Parisy et les dialogues étourdissants de Michel Audlard

**City-Pully Tél. 20 69 69**  
20.30 18 ans  
Seulement 4 jours  
Comment une belle... respectueuse devint un grand financier! Un compte + une call-girl + une idée =  
**PETITES FEMMES ET HAUTE FINANCE**  
Irrésistiblement drôle, avec un quatuor prestigieux

**Corso-Renens Tél. 34 00 35**  
20.30 14 ans  
Parlé français - Scope - Couleurs  
Un des films les plus grandioses de tous les temps!  
**EL CID**  
Charlton Heston, Sophia Loren, Raf Vallone, Geneviève Page

Université de Lausanne  
Le recteur a le profond regret de faire part du décès de  
**Monsieur le docteur Maurice JACCOTTET**  
Professeur honoraire  
survenu en Yougoslavie.  
La cérémonie funèbre aura lieu à Lausanne mercredi 17 août 1966, à 10 h. 15, à la chapelle du crématoire.  
Honneurs à 10 h. 45. Le recteur: JEAN DELACRÉTAZ

## Vendredi-Samedi

Une heure du matin. Le quartier est endormi. Une légère appréhension... Partir, n'est-ce pas mourir un peu? N'est-ce pas aussi laisser derrière soi un certain nombre d'amis, de parents, n'est-ce pas aussi laisser derrière soi un chez nous? Et il y a les cambrioleurs... Une légère appréhension mais une grande chose aussi. Est-ce de la joie? Vivre ailleurs un certain temps. Voir d'autres paysages, d'autres visages. Faire éclater son esprit de clocher.

Trois heures du matin. Vallorbe dort. La frontière. Et pourtant de chaque côté de cette barrière, des hommes, les mêmes. Et cependant une autre monnaie, une manière de vivre différente.

Quatre heures. Besançon. L'ouvrier déjà, part au boulot. L'ouvrière aussi.

La France. Pour celui qui sait un peu regarder, la France c'est aussi des poteaux télégraphiques qui s'inclinent gentiment.

Il y a un bruit dans le moteur. On maugrée et aussitôt on repense à cet ouvrier et à cette ouvrière de tantôt partis au travail à quatre heures, alors que nous, nous sommes sur la route des vacances... alors, ce petit bruit... quelle importance peut-il avoir?

L'aube s'est levée. Et avec elle le soleil a commencé sa journée. Très rapidement il fait très chaud. Et très rapidement l'envie nous vient de nous en plaindre. Mais le mineur, là-bas, tout au fond du puits, ne désirait-il pas voir ce soleil et goûter un peu de sa chaleur?

\*\*\*

Sans avoir beaucoup roulé, parce que nous avons décidé de ne pas nous mettre à tâche, de ne pas avaler des kilomètres, la journée va mourir. Derrière nous nous avons laissé Couches, le théâtre romain d'Autun, Sancerres, Sancerres, Gien.

Sur les bords de la Loire pourquoi ne pas jouer les ancêtres? Pieds nus les cailloux nous font souffrir. Nous avons besoin de chaussures, il faut nous rendre à cette évidence. Nous sommes civilisés et nos pieds nécessitent des semelles. Le naturel se perd!

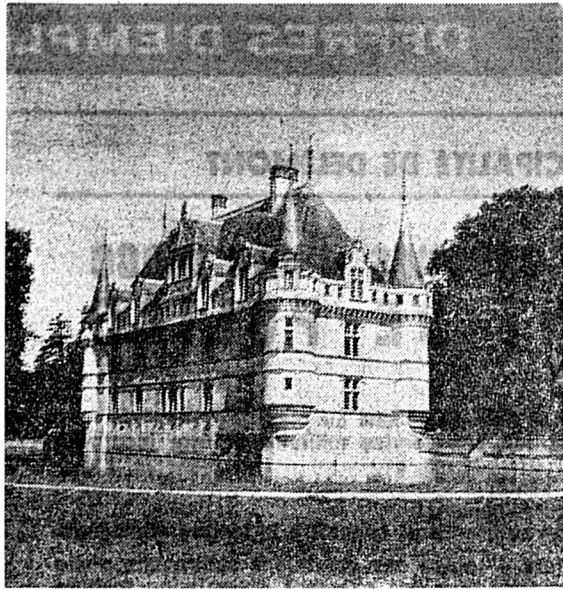
Dans la tente, quelques moustiques en veulent à notre sang. A nouveau l'envie nous vient de nous plaindre. Mais là-bas, la mouche Tsé-Tsé ne fait-elle pas davantage de ravages?

## Dimanche

Enfin le premier château sérieux de par son importance. Sully sur Loire. Naturellement ce genre d'édifice rappelle pas mal de choses. Entre autres cette différence de classes, séparation entre nobles et serfs, et les durs impôts que les seconds devaient aux premiers, les redevances, les charges. Autre chose encore: ces cheminées énormes de salle à manger dans lesquelles les seigneurs mettaient à rôtir des bœufs entiers pendant que leurs sujets grignotaient ce qu'ils trouvaient. Mais au fond, les choses ont-elles beaucoup changé? Alors il faut se faire une raison; malgré tout ce que ces châteaux ont pu receler de haine, d'avarice et d'orgueil il en reste la beauté architecturale qui en fait aujourd'hui leur attrait.

A ce titre la charpente du château de Sully est un modèle. Tout ici est en châtaignier, bois qui a la particularité d'éloigner les mouches et les araignées. Tout est chevillé naturellement. Il n'y a pas l'ombre d'un clou. Les châtaigniers sur pied étaient courbés et maintenus tels de manière à ce que les troncs et les branches prennent les formes voulues. Après des dizaines d'années ils étaient abattus en période de lune décroissante car nos prédécesseurs avaient remarqué que le bois abattu en cette période-là ne travaillait plus. Quel charpentier aujourd'hui se préoccupe-il encore de cela? Ce château de Sully est attachant pour autre chose encore: on y retrouve Voltaire qui y fit jouer deux de ses pièces.

Orléans. Orléans c'est la Pucelle. C'est Jeanne d'Arc. C'est la cathédrale. Cette cathédrale dans toute sa splendeur. Mais c'est aussi à l'intérieur beaucoup de signes de croix machinaux, esquissés sans conviction, comme on fait une chose en pensant à une autre. Comme Orléans attire beaucoup de touristes on a placé devant Saint-Christophe une réserve suffisante de cierges. Il y en a à cinquante centimes, à un franc, à deux francs. C'est hélas presque une affaire commerciale, car le clergé d'Orléans sait très bien que les touristes aiment à se sentir protégés sur les routes... et il se vend ainsi beaucoup de cierges. A l'autre extrémité de la cathédrale, un prêtre parle de tout l'argent accumulé par certains riches dans le monde, argent qui pourrait servir à sauver pas mal de gens ici-bas. Mais le prêtre ne parle pas du trésor du Vatican...



Azay-le-Rideau

Et partout la présence des écrivains. A Beaugency, c'est la Tour César que Prosper Mérimée a fait classer monument historique. Cette Tour César, Victor Hugo l'a choisie pour décor du dernier acte de « Marion Delorme ».

Chambord. C'est au château de Chambord que Molière crée « Monsieur de Pourceaugnac ». Une année plus tard, le 14 octobre 1870, il y crée « Le Bourgeois Gentilhomme », pièce qu'il avait écrite en quatre jours dans les combles du château.

Blois. Les intrigues de cour. Catherine de Médicis et ses armoires secrètes. Ses poisons. L'assassinat du duc de Guise.

L'Histoire s'est toujours un peu faite par des « dessous ».

## Lundi

« Non loin de ces palais (Chambord et Chanteloup) un bâtiment plus simple attire les yeux du voyageur par sa position magnifique et sa masse imposante: c'est le château de Chaumont. Construit sur la colline la plus élevée du rivage de la Loire... »

C'est Alfred de Vigny qui écrit cela à la première page de son « Cinq-Mars ».

Et à Chaumont l'on retrouve encore Madame de Staël et Benjamin Constant. Et Voltaire aussi! Où donc n'est-il pas allé!

Tout de suite après, perdu au milieu d'un vaste champ, un très vieux puits, fait d'un simple tronc et d'une grande branche. Voilà qui nous change du fer forgé qui fait si riche et si distingué devant certaines de nos villas...

Le château d'Amboise. A son balcon, les catholiques, conduits par les Guise, ont pendu les protestants de Condé.

Ah! Cette religion! En son nom que de crimes n'ont-ils pas été commis! Car en religion chacun veut avoir raison. Chacun veut faire triompher son système.

Tout à côté de ce château d'Amboise, la maison où vécut et mourut Léonard de Vinci: le Clos Lucé...

## Mardi

La forteresse de Chateaudun. C'est en visitant ce château que l'on repense à la charpente de Sully. A Chateaudun en effet une poutre du plafond d'une des salles fut remplacée il y a dix-sept ans... elle est déjà cassée, fendue dans toute sa longueur. Il va falloir songer à la remplacer nous dit-on. Et la charpente de Sully intacte, dure depuis près de trois cent ans... On ne connaît donc plus les secrets des charpentiers d'aujourd'hui? On ne sait plus les retrouver? Et l'on vient nous parler de progrès dans la construction!

Chartres. C'est bien sûr la cathédrale. C'est aussi Charles Péguy qui y

fit un pèlerinage le 15 juin 1912. Il y était venu à pied, de Paris, pour confier ses enfants à Marie. A l'intérieur devant l'autel de Marie justement, des scènes poignantes: beaucoup de mères venant de perdre un enfant, beaucoup de mères désirant un fils se recueillent. Bon nombre de larmes furtives, de sanglots étouffés. Ici, la foi paraît sincère...

## Mercredi

Rambouillet. L'une des résidences du président de la République. Le château est entouré de mille deux cents hectares de forêt. La propriété tout entière est entourée de dix-sept kilomètres de mur. Chaque année les chasses présidentielles font six à sept cents tués parmi les faisans... Les anciens monarques, les énormes bœufs rôtissant dans les cheminées pour la plus grande joie des puissants, tout ceci semble très actuel...



Chaumont

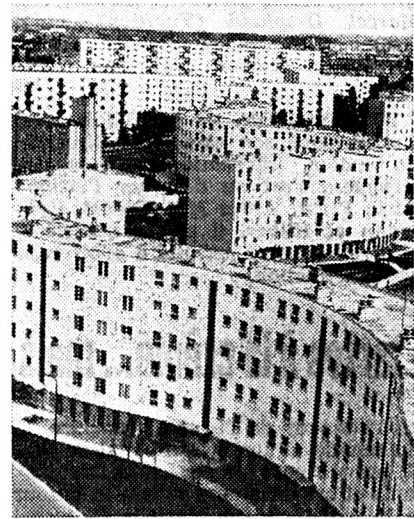
## Jeudi

Après ces châteaux, leur étendue, leurs vastes espaces, leurs forêts, que la banlieue parisienne paraît insipide, les maisons tours sans caractère, construites dans le seul but d'entasser la chair humaine.

Dans les toilettes d'amis parisiens, entre le papier et la brosse: le Petit Larousse illustré! (sic) Ça aussi c'est la France!

Les cimetières de Paris ont quelque chose d'attachant. C'est curieux. La dernière fois c'était le Père Lachaise aujourd'hui ce sera Montparnasse. La tombe de Baudelaire, plus loin celle de Maupassant, très belle, très simple, avec un peu de lierre grimant aux colonnes. En cet endroit, on s'imagine très bien, le 7 juillet 1893, Zola disant un dernier adieu à son grand ami et parler à la foule recueillie: « ... s'il a été, dès la première heure, compris et aimé, c'était qu'il apportait à l'âme française les dons et les qualités qui ont fait le meilleur de la race... Et, dans la suite des temps,

# Impressions et souvenirs



Les maisons où s'entasse la chair humaine

ceux qui ne le connaîtront que par ses œuvres l'aimeront pour l'éternel chant d'amour qu'il a chanté à la vie.» Plus loin encore, marquant bien la fuite du temps, le tombeau de la famille Citroën!

En questionnant le gardien on apprend qu'il faut décidément être très riche pour avoir droit aux cimetières parisiens: 10 000 francs lourds pour le terrain seulement; en plus viendront les frais de la fosse et du monument. Si vous n'avez pas les moyens, on vous enterrera en banlieue où votre tombe restera trois ans, ni moins ni plus, ensuite de quoi elle sera désaffectée pour faire place au suivant. Sic transit... et à la chaîne encore!

A l'intérieur de ces cimetières il y a tout de même des monuments extraordinaires. De véritables chapelles. Comme si le monument avait quelque chose à voir avec l'œuvre de celui qui y repose!

Autour de l'Elysée, un garde ou un policier tous les dix mètres. On se

rend très bien compte que livré à la rue il n'y aurait rien de plus fragile qu'un chef d'Etat.

## Vendredi

Place de la Concorde: montre en main on avance à raison de cinq cents mètres à l'heure. De Puteaux aux portes de Vincennes, c'est-à-dire la traversée de Paris de part en part: deux heures. Ce n'est pas ça non plus le progrès car on allait plus vite à pied ou à cheval.

## Samedi

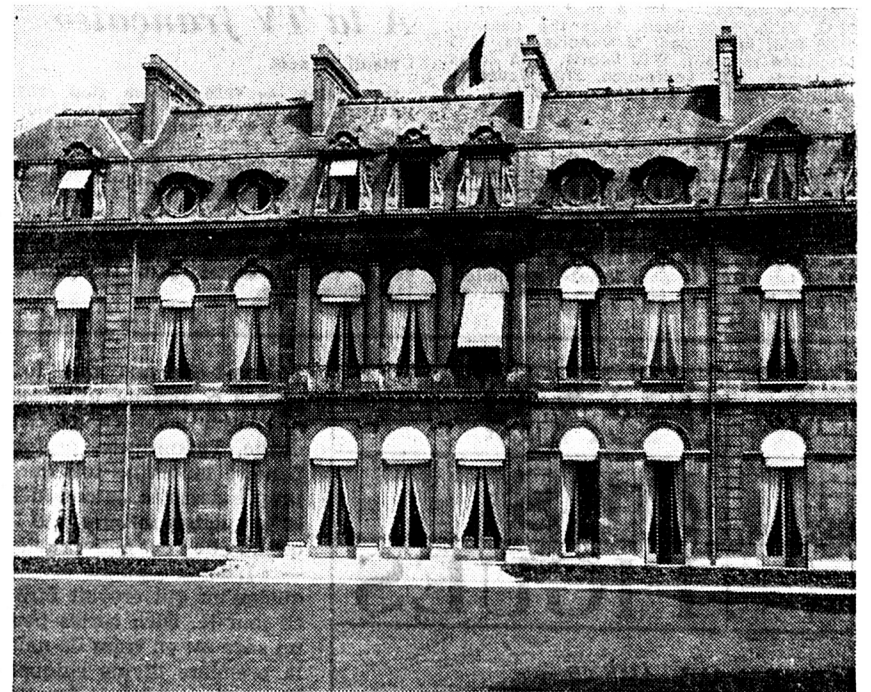
A Orly un départ et une arrivée toutes les trois minutes... Casablanca, New York, Londres, Tunis, Melbourne. Oui, le monde appartient à l'homme. Et puisque le monde entier appartient à l'homme on ne comprend pas le pourquoi de ces frontières et encore moins le pourquoi de ces guerres qui sont la conséquence ou la cause de ces frontières.

## Dimanche

Sur les bords de la Marne, à Joinville-le-Pont, nous retrouvons les guinguettes. Nous voici chez Gégène. On y danse toujours, mais la valse se fait plus rare. On n'y vient plus à vélo ou à pied. Il y a de la voiture partout. Inconsciemment l'on fredonne Alain Barrière: « Si l'on pouvait retrouver les guinguettes le dimanche au bord de l'eau... » Car elles sont là bien sûr ces guinguettes, mais elles ne sont plus ce qu'elles étaient.

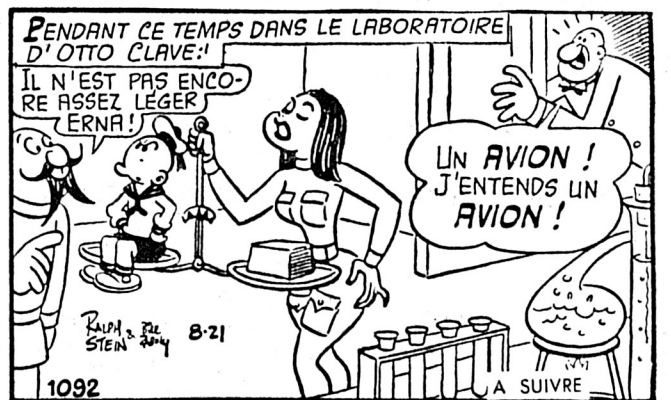
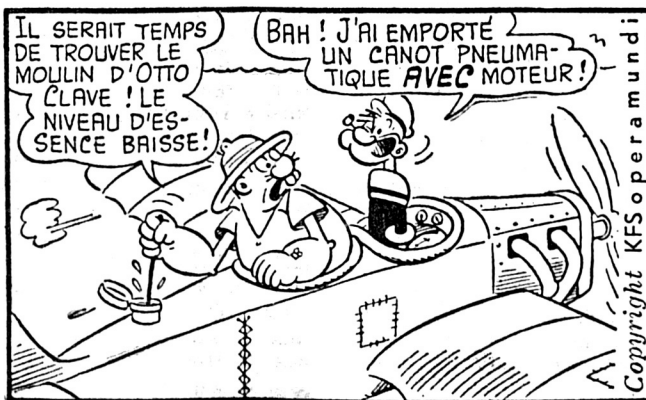
## Lundi

Route du retour. On est finalement content de se retrouver chez soi. Les souvenirs, un à un, vont resurgir de la mémoire comme en filigrane. Et l'on a toujours besoin de se souvenir de quelque chose. **B.-P. CRUCHET.**



Autour de l'Elysée, il y a bien peu de gardes

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Copyright KFSopera mundi

## Football, rien que football

**NOS ARBITRES INTERNATIONAUX.** — Les « referees » suivants figurent pour la saison à venir sur la liste des arbitres internationaux de la FIFA: Anton Bucheli (Lucerne), Gottfried Dienst (Bâle), Gilbert Droz (Marin), Karl Göppel (Zurich), Joseph Heymann (Bâle), Othmar Huber (Thoune) et Karl Keller (Bâle).

## Sports divers

**CYCLISME.** — La troisième étape du Grand Prix de Hollande, un critérium sur 129 km., disputé à Simpelveld, a été remportée par le Belge Willy Schepers en 3 h. 36' 52", devant le Hollandais Henk Peters (3 h. 38' 02"), l'Anglais Michael Wright et le Français Raymond Poulidor, qui a battu au sprint de Munster et Anquetil. Au classement général final, c'est Janssen qui a triomphé devant Post et Rik van Looy.

**BOXE.** — A Portosusse, près de Cagliari, l'Italien Salvatore Burrini, ancien champion du monde des poids mouches, a battu, aux points, en dix reprises, le poids coq usuguayen Velilla Wellington. C'était le premier combat de l'Italien dans la catégorie supérieure.

**RECORD ANGLAIS.** — Alan Ball, membre de l'équipe d'Angleterre championne du monde, a été transféré de Blackpool à Everton pour environ 110 000 livres sterling (plus de 1 200 000 francs). Ceci constitue un paiement record entre des clubs anglais.

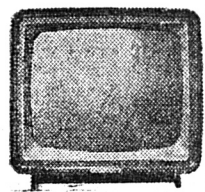
**BECKENBAUER LE MEILLEUR.** — Franz Beckenbauer a été, aux yeux de ses compatriotes, le meilleur joueur allemand du dernier tournoi mondial. C'est ce qui ressort d'une enquête faite par l'Institut de sociologie appliquée de Bad-Godesburg. 28% des personnes interrogées ont plébiscité l'international du Bayern Munich alors que Uwe Seeler et Helmut Haller ont obtenu chacun 16% des suffrages.

**PROMOTION.** — Les arbitres suivants ont obtenu leur promotion en ligue nationale A: André Ceretti (Bienne), Mario Clematide (Zollikofen), Marcel Despland (Yverdon), Luigi Grassi (Novazzano), Roland Keller (Berne) et Roland Marendaz (Lausanne).

**DISTINCTION.** — Le Bâlois Karl Keller, pour son excellente direction du match international Portugal-Uruguay, s'est vu décerner l'insigne de la FIFA. Après MM. Dienst, Heymann et Huber, il est le quatrième arbitre suisse en activité à avoir reçu cette distinction.

## Ski Comme au temps des tartes à la crème... mais

La fête donnée à l'Hôtel de Portillo en l'honneur de l'équipe française, la grande triomphatrice des championnats du monde alpins, a failli mal se terminer. Dans la « boîte de nuit » de l'hôtel, prévue pour 50 personnes, s'étaient 200 invités, skieurs survoltés, dirigeants et organisateurs satisfaits, autour d'un immense gâteau. Quelqu'un renversa la pâtisserie sur Marielle Goitschel et ce geste maladroit fut le signal d'une invraisemblable série de gags dignes des plus célèbres films comiques muets. Le gâteau devint quantité de tartes à la crème que les skieurs se lançaient à la face. La fête dégénéra cependant rapidement (un officiel étant notamment blessé par des éclats de verre) et il fallut l'intervention des soldats du service d'ordre pour la faire cesser.



## LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

**Mardi 16 août.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.50 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonssoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Disques. 20.30 «Yerma», pièces de Federico Garcia Lorca. 21.55 Orch. à cordes. 22.05 Chants d'Espagne. 22.30 Inf. 22.35 Petite sérénade. 23.00 Tendances d'urbanisation en Suisse romande. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Nostradamus», feuilleton. 20.30 Pages célèbres. 21.30 Monde chrétien. 21.45 «La Vie pour le Tsar», opéra. 22.30 Anthologie du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 18.00, 19.15, 22.15, 23.15. 16.05 Récit. 16.35 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Actualités. 18.15 Magazine récréatif. 19.00 Sports. 19.15 Echos du temps. 20.00 Radio-orch. 21.20 Causerie-audition. 22.15 Commentaires. 22.25 Mus.

## Mercredi 17 août

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.40 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Nostradamus», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Mus. sans paroles... ou

presque. 13.30 Solistes romands. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.20 Mus. pop. 7.05 Chron. agricole. 7.15 Danses norvégiennes. 7.30 Automobilistes. 8.30 Trio. 9.05 Extrac. 10.05 Airs d'opéras. 11.05 Emis. com. 12.00 Valses. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. récréative. 14.00 Pour les mères. 14.30 Pages de M. Gould. 15.05 Mus. de chambre.

## A la TV romande

## Mardi 16 août

19.00 Bulletin. 19.05 «Les Beaux Yeux d'Agatha», feuilleton. 19.35 Magazine. 20.00 Téléjournal. 20.20 «Un Ami viendra ce Soir», film. 22.20 La chanteuse Lena Horne. 22.50 Téléjournal.

## A la TV française

## Mardi 16 août

**1re chaîne.** — 19.00 Caméra stop. 19.25 L'Auberge de la Licorne. 19.40 La Rivière des Saumons. 20.00 Actualités. 20.30 Présentation de Jeux sans frontières. 20.35 Scrupules. 21.05 Le Déjeuner John's. 21.35 Journal de voyage en Grèce. 22.25 Grands interprètes. 23.15 Actualités.

## Mercredi 17 août

**1re chaîne.** — 12.30 Le Corsaire de la Reine. 13.00 Actualités. 14.00 TV scolaire. 14.30 Philosophie.

poussa-t-elle pas ainsi toute seule.

Et à ce propos, qu'il me soit permis d'exprimer, sans sottise vanité comme sans fausse modestie, l'admiration profonde dont je me sens pénétré toutes les fois que, réfléchissant sur ma propre destinée, je considère les soins minutieux et les peines infinies que la nature doit prendre quand elle veut convenablement féler un cerveau. — « L'homme s'agit et Dieu se promène », a dit quelqu'un qui croyait être un grand philosophe ce jour-là. Dieu certes peut se promener quand un sage est en train de naître. Tout, en effet, dès la première divine chiquenaude étant ici-bas à l'avance combiné, le fonctionnement régulier des forces doit fatalement, et sans qu'aucune volonté supérieure s'en mêle, créer une tête régulière, solide, carrée, pondérée, où tout est à sa place comme dans une maison bien gouvernée, une tête de sage, la tête de Socrate ou de Franklin. Mais si Dieu prétend, avec cette tête de sage, faire une tête de fou; s'il veut, dans cette épaisse boîte où la sagesse tient son onguent, ouvrir l'imperceptible fissure par où se glissera la fantaisie, il faut bien alors que ce Dieu — fût-il insoucieux de nous comme les grands olympiens de Lucrèce — interrompre un instant sa promenade pour donner au crâne, sur l'endroit précis, le petit coup de marteau. C'est pourquoi les cerveaux fous, et le mien en particulier, me font croire à la Providence.

J'eus besoin, moi, de deux coups de marteau. J'avais reçu le premier bien jeune; mais le ciel, dans sa bienveillance, m'en tenait un second réservé.

Ah! Blanquet!... Ah! cousin Mitre!...

## MUNICIPALITÉ DE DELÉMONT

## Mise au concours d'une place D'AGENT DE POLICE

Conditions:

1. Etre citoyen suisse et âgé de 28 ans au plus;
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite;
3. Jouir d'une bonne santé;
4. Mesurer 170 cm. au minimum;
5. Avoir une instruction suffisante et connaître la langue allemande.

Le candidat qui satisfera à toutes ces conditions subira une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale). L'agent sera nommé provisoirement pour une année, durant laquelle il devra suivre une école de gendarmerie (3 à 4 mois).

Traitement: classe 9 ou 8 de l'échelle des traitements.

Les postulations, écrites de la main même du candidat, devront parvenir au secrétariat municipal de Delémont, avec curriculum vitae, livret de service, extrait du casier judiciaire, certificat de bonnes mœurs, jusqu'au mardi 6 septembre 1966.

Le Conseil municipal.

## PRÊTS



Discrets  
Rapides  
Sans caution

BANQUE EXEL  
La Chx-de-Fds

Av. L.-Robert 88  
Tél. 31612



Grand choix  
de fleurs  
Gerbes  
Plantes  
Couronnes

Tél. (039) 21231  
SERRE 81

FEU 18

## Mise au concours d'une place de CANTONNIER

La Direction des Travaux publics du canton de Berne, représentée par l'ingénieur en chef du V<sup>e</sup> arrondissement à Delémont, met au concours la place de cantonnier suivante:

Rayon N° 521: route Moutier—Le Pichoux.  
Longueur totale: 5150 m.  
Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> octobre 1966.

Cette place est rangée en 17<sup>e</sup> classe, selon le décret sur les traitements du personnel de l'Etat de Berne, avec une rétribution annuelle de Fr. 9925.— à Fr. 12 474.—, y compris l'allocation de renchérissement valable actuellement, mais sans les allocations de résidence, de famille et d'enfants.

Les intéressés ayant des connaissances et expériences dans le domaine de la construction des routes sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites, jusqu'au 27 août 1966, à l'adresse du sousigné, en y joignant les certificats scolaires et d'emplois, ainsi qu'un certificat de bonne vie et de mœurs.

Les formules d'inscriptions peuvent être demandées au bureau du sousigné à Delémont.

Prière de ne se présenter que sur demande.  
Delémont, le 9 août 1966.

L'ingénieur en chef du V<sup>e</sup> arrondissement:  
ECKERT



VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. Jean-Pierre Horni, architecte, au nom de la S. A. Avenue Léopold-Robert N° 90, pour la construction, en lieu et place de l'ancien bâtiment incendié et démolé de « La Boule d'Or », d'un nouveau bâtiment locatif et commercial de 10 étages sur rez-de-chaussée, comprenant 27 logements, à l'avenue Léopold-Robert 90. Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du 5 août au 22 août 1966. Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal, dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL



VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Construction d'un canal collecteur au Crêt-du-Loche

La Direction des travaux publics met en soumission sous réserve d'acceptation par le Conseil général, les travaux de canalisation.

Les formules de soumission sont à retirer le jeudi 18 août 1966, à 10 h., à la Salle des cours du poste de police, Hôtel de Ville, 1<sup>er</sup> étage.

Les offres, sous pli fermé, portant la mention « soumission », doivent être adressées à la Direction des travaux publics jusqu'au mardi 30 août 1966.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

## PIANO

A VENDRE tout de suite piano, bas prix, intérieur à l'état de neuf. — Tél. (039) 275 68.

## Docteur FRANCK

Maladies de la peau  
voies urinaires  
Paix 11  
La Chaux-de-Fonds

de retour

En cas de décès adressez-vous à

**E. Guntert & Fils**

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 24471

Articles mortuaires — Cercueils  
Transports auto — Prix modérés

## CALORIE S. A. - Serre 29 LA CHAUX-DE-FONDS

engagerait tout de suite ou époque à convenir:

## MONTEURS A en chauffages AIDES-MONTEURS

qualifiés.

Places stables et bien rémunérées.  
Avantages sociaux.  
Offres avec sérieuses références.

## JEAN DES FIGUES

PAR PAUL ARÈNE

Et, voyez le destin, ce titre naïf qui vous fait sourire se trouva être juste en fin de compte. Jean-des-Figues n'acheva jamais de calligraphier son volume; une bonne moitié restée en feuilles volantes se perdit, et l'œuvre latine de Jean-des-Figues n'arriva, hélas! que très incomplète aux siècles futurs: «Johannis Ficulei opera quae supersunt».

C'est qu'au milieu de mes travaux littéraires, une pensée était venue tout à coup troubler la tranquillité de mon âme. César, à vingt ans, pleurait de n'avoir encore rien conquis; un jour, je m'aperçus avec tristesse que moi, Jean-des-Figues! l'Ensoleillé! je n'étais pas amoureux encore que j'allais prendre mes quinze ans aux pastèques.

Amoureux à quinze ans! c'était précoce; aussi cette belle idée d'être amoureux ne me

Je ne saurais maintenant séparer votre souvenir; car toi, Blanquet, tu commenças l'œuvre en remuant l'oreille au soleil, et vous, Mitre, vous l'achevâtes, le jour où servant, sans le savoir, les desseins que les dieux avaient sur moi, il vous plut d'abandonner au fond d'un galetas votre malle maudite et bénie!

Elle était dans la maison, cette malle, l'objet d'une religieuse terreur. Toujours inquiétante, toujours fermée, on l'avait reléguée au « Plus-haut », sous les combles, pêle-mêle avec les buffets vermoulués, les tableaux sans cadre et les vieux fauteuils hors d'usage. C'était la malle du « pauvre Mitre... » Quant au « pauvre Mitre », que nous nommions toujours ainsi suivant le touchant usage adopté pour les morts, c'était le « pauvre Mitre », voilà tout. Il est mort jeune, il avait dû faire des sottises, on ne parlait de lui et de sa malle qu'avec des airs mystérieux.

Qu'y avait-il donc dans cette malle? Je restais quelquefois des heures à la regarder, partagé entre le désir de savoir et la crainte. Un matin, pourtant, je l'ouvris, — on m'avait laissé seul à la maison, — je l'ouvris, le cœur palpitant et la main tremblante... Que de choses, grands dieux, j'y trouvai!

C'était, dans un fouillis de vieux journaux et de manuscrits inachevés:

- Une pipe turque et sa blague,
- Trois romans et cinq volumes de vers,
- Un miroir à main,
- Un pistolet,
- Une lime à ongles,
- Un gant mignon qui sentait l'ambre,
- Une liasse de lettres d'amour,

Un portrait de femme dans une pantoufle,

Et un oiseau-mouche empaillé!

De tout le jour, je ne quittai pas mes trésors, lisant les journaux, feuilletant les livres, dénouant, que l'ombre de Mitre me pardonne! le ruban fané qui retenait les lettres d'amour; regardant, pour échapper à l'émotion, le miroir à main, le pistolet et la pipe, symboles d'une vie d'aventures et de poésie; puis revenant aux lettres d'amour, au gant, à la pantoufle, à la dame. Il n'était pas jusqu'au petit oiseau bleu et or, dont la présence au milieu de ces bagatelles parfumées ne m'attendrit; je lui devinais là je ne sais quelle signification amoureusement et douloureusement ironique.

J'appris en une heure, à cette aventure, des secrets que la vie aurait mis quelques bonnes années à m'apprendre et j'y laissai, ou peu s'en faut, le grain de raison qui me restait.

Quoi! il y avait au monde d'autres poètes qu'Horace et Virgile? La poésie reverdisait donc aussitôt fanée, comme les fleurs, ces riens éternels qui ne font que naître et mourir?

Les romans, les journaux parlaient de Paris, de la gloire. C'est peut-être là, me disais-je, le paradis entrevu dont tu rêvais? Alors, dans la naïveté de mon imagination, je me figurais une vie supérieure, inaccessible, vie de génies et de demi-dieux; et, pareil au petit Bédoüin venu à la ville par hasard, qui rôde émerveillé autour du palais des kalifes, je devinais derrière ces murs tant de jardins embaumés et de salles merveilleuses, que je n'osais pas même concevoir l'idée, le désir d'y pénétrer jamais.

(A suivre.)

# Fleurier: APRÈS UNE VOTATION

Un fidèle lecteur nous écrit une longue lettre dont nous extrayons l'essentiel :

Maintenant que le corps électoral de Fleurier s'est prononcé à deux contre un sur le choix du jardin public comme emplacement du collège régional, il est permis de tirer les conclusions d'un refus aussi catégorique.

Je pensais que pour Fleurier, nous allions avoir l'occasion de démontrer qu'un problème d'intérêt général comme le collège régional pouvait être présenté au corps électoral en fonction de ce qu'il représentait pour l'éducation civique de nos gosses, un exemple de dignité et de respect mutuel entre les deux parties. C'était de ma part une naïveté déconcertante : après 40 ans de politique, je n'avais pas encore compris que pour la réaction de notre pays, dès le moment où elle a un but à atteindre, il n'y a plus aucune considération, ni locale, ni cantonale, ni fédérale, ni politique, ni culturelle, ni humaine; seul le but compte et tous les moyens sont bons pour y arriver.

S'il y avait un problème qu'il fallait soustraire à la passion irraisonnée, c'était bien la construction d'un collège et je ne doute pas une minute que les responsables d'un tel déferlement de démagogie auront un jour ou l'autre à supporter des effets secondaires imprévisibles, pour le moment, mais qui ne tarderont pas à se manifester.

Comment et de quel droit le Conseil communal a-t-il pu s'engager à fond avec une seule des parties, jusqu'à convoquer une assemblée en excluant d'office les opposants du problème en discussion, comme si la manière de voir du Conseil communal était la seule valable? Ensuite, on a le toupet de reprocher à ces derniers de n'avoir pas répondu à cette convocation arbitraire. Le soussigné était présent, avec la ferme intention de dire quelques vérités, mais, devant le fiasco de cette conférence au sommet, il a tout de suite compris que la réponse à donner devant un tel mépris de la démocratie, c'était de refuser un dialogue de sourds, car les quelques personnes présentes, à trois exceptions près, étaient acquiescées au jardin public.

Maintenant, je pose ces questions au Conseil communal désapprouvé par les deux tiers des votants.

Comment pourriez-vous vous prévaloir d'avoir la confiance de la population du village?

Deuxième question: Après cette désapprobation, qui va payer la facture pour la débauche d'articles démagogiques publiés dans notre journal local?

Je ne sais comment stigmatiser tous ces articles de la majorité de la population de notre village a jugés sévèrement; néanmoins, certains de ces articles doivent être analysés: Prenons

celui qui concerne les chiffres pour l'instruction. Ajoutez encore, pour ce qui concerne Fleurier, la conciergerie, le chauffage et tout l'entretien que comporte un bâtiment scolaire, et vous verrez que le contribuable de Fleurier n'est pas aussi gâté qu'on a voulu le faire croire.

S'il y a une question qui devait être soustraite aux partis politiques et aux associations religieuses, c'est bien celle de l'instruction publique, et pourtant les partis bourgeois de notre village n'ont pas hésité à politiser le problème; mais heureusement, les opposants n'ont pas marché. Bravo!

Lorsqu'il s'agit de nous tromper, c'est extraordinaire comme les génies de la construction, de la création d'îlots de verdure et les spécialistes des voies de communications résolvent les problèmes insolubles jusqu'à ce jour; pour eux, tout semble être des problèmes mineurs, sauf à l'emploi aux moments où il n'est plus possible de changer quoi que ce soit!

C'est dans le « Courrier » de vendredi que le Comité d'action contre le référendum a donné sa mesure, non seulement en traitant les opposants de personnes égoïstes et aigries (nous sommes nombreux!) mais en s'attaquant à l'intégrité d'un honnête citoyen parce qu'il défend les beaux sites de notre village; même s'il ne va pas voter, c'est son droit de prévenir la carence de la Société du musée qui devrait être à l'avant-garde de la défense des beautés de notre région et qui sacrifie sans vergogne notre beau jardin public!

Reste maintenant à éclaircir un autre problème, bien complexe celui-là; c'est celui des professeurs qui sont montés dans cette galère; allons messieurs, dites-nous un peu comment vous réagirez devant vos élèves après une telle leçon de civisme de la part de vos partis et de ceux que vous avez soutenus?

Vous nous direz certainement que vous ne désiriez pas de tels excès! Mais qui sème le vent récolte la tempête, car vous devez rendre justice aux opposants: ils ont su garder la tête froide et se souvenir pour qui ils travaillaient.

Et maintenant, où que soit construit le collège, il portera à son fronton la marque indélébile de cette confrontation et c'est dommage, il méritait mieux que cela!

Eugène JEANNERET.

**FLEURIER: Footballeur blessé.** — Dimanche, au cours d'un match au stade des Sugits, un jeune footballeur fleurisien, M. J.-H. Walther, a été blessé au cours d'une collision avec un autre joueur. Il a subi une commotion et a été transporté sans connaissance à l'hôpital.

# Chronique chaux-de-fonnière

**ARTISTE CHAUX-DE-FONNIER A L'HONNEUR.** — Le sculpteur chaux-de-fonnier établi à Paris André Affolter, plus connu sous le pseudonyme de Condé, a été choisi pour représenter la Suisse au symposium de la sculpture à Québec. Cette manifestation, organisée par la province de Québec et l'Unesco, est consacrée chaque année à un matériau différent. Cette année, c'est le bois qui a été choisi: les artistes reçoivent chacun un tronç de quatre mètres de haut et d'un mètre de diamètre, qu'ils sculptent en plein air, sous les yeux du public.

## CARNET DU JOUR

PALACE: 15.00 et 20.30, «Une Femme mariée».  
RITZ: 20.30 «Ne m'envoyez pas de fleurs».  
PLAZA: 20.15, «Condamné à être pendu».  
EDEN: 20.30, «Le Clochard».  
SCALA: 20.30, «Bafouille au Canon».  
CORSO: 20.30, «Un Café».  
REX: 20.30, «Piccadilly Null Uhr Zwölf».

## Divers

MANOIR: «Le Doubs, Rivière enchantée».

## Pharmacie d'office

Pharmacie Gauchat, Industrie 1.

# Chronique locloise

**JEAN STERN EXPOSE AU TESSIN.** — Après avoir reçu de nombreux encouragements dans plusieurs régions de notre pays, le jeune artiste loclois Jean Stern, peintre, graveur, expose pour la première fois au Tessin, à Sessa, où ses œuvres intéressantes et personnelles rencontrent un succès réjouissant. Nos félicitations à ce jeune artiste au talent prometteur.

## MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.  
(Dès 21 h., appeler le No 11.)

# Chronique neuchâteloise

**BEVAIX: Happé par une auto.** — Lundi soir, à l'entrée du village, M. Silvio Beralpin, employé à l'Asile psychiatrique de Perreux, 26 ans, a été tué alors qu'il circulait à cyclomoteur. Coupant la route à gauche, il fut happé par la voiture de M. J. Droz, de Bevaix, qui le suivait. La mort a été instantanée.

**CORCELLES: Tombé d'une échelle.** — En travaillant hier à la démolition d'un hangar, juché sur une échelle, à Corcelles, un ouvrier tunisien, M. Abchi Ahmed ben Homammed, 27 ans, a fait une chute de cinq mètres. Souffrant d'une commotion, de fractures de côtes et peut-être d'une fracture de la colonne vertébrale, le malheureux a été hospitalisé.

**SERRIÈRES: Cycliste motorisé blessé.** — Hier matin, entre Auvernier et Serrières, près du stade du F.-C. Xamax, M. Ch. Wullemmin, 51 ans, d'Auvernier, qui circulait à cyclomoteur, a été renversé par la voiture de M. P. P., de Peseux, qui lui avait

**DÉRAPAGE.** — M. André Evard, circulait à vélo à la rue de La Fusion un peu après midi. Comme il arrivait au carrefour de cette rue avec l'artère Numa-Droz, une automobile survenait justement, conduite par M. Joseph Chatelat. La collision fut heureusement évitée, mais le cycliste freina, et dérappa sur la chaussée. Il a dû être transporté à l'hôpital où l'on a diagnostiqué une fracture de la hanche droite.

**POMMES DE TERRE A PRIX RÉDUIT.** — Les personnes à revenu modeste sont priées de prendre connaissance de l'annonce parue dans le numéro de lundi

**AFFLUENCE RECORD.** — A la suite de la chaleur, la piscine a connu samedi une affluence record. On a vendu 5400 billets d'entrée. Avec les abonnés, on peut donc estimer qu'il y avait environ 7000 personnes aux Mélézes. Dimanche, si l'affluence fut encore très forte, elle ne fut toutefois pas de la même importance.

**SIGNAUX PLUS HAUTS.** — Tous les signaux de circulation seront placés à une hauteur plus élevée qu'ils étaient jusqu'ici. En effet, les dits signaux se trouvaient trop souvent enfoncés dans les amas de neige poussés par les engins de déblaiement.

**L'UTILITÉ DE LA PRESSE.** — La presse ayant signalé le vol d'une remorque à outils appartenant à un menuisier, il semble que le voleur a eu des remords. En tout cas, le lendemain de la parution de la nouvelle, la remorque avait réapparu, on ne sait comment.

coupé la route en tournant. Le cycliste a été blessé à une jambe et hospitalisé.

**NEUCHÂTEL: Coincé entre un camion et un trolleybus.** — M. A. Besomi, 33 ans, employé des Travaux publics, qui se trouvait à l'arrière d'un camion de ramassage des ordures, a été coincé entre ce dernier véhicule et un trolleybus qui l'avait heurté, à Monruz. L'infortuné ouvrier souffre d'une fracture du bassin, de blessures à une jambe et de douleurs à la colonne vertébrale. Il a été hospitalisé.

**VALANGIN: Collision.** — Hier, à 16 h. 10, un automobiliste de Delémont, M. A. K., qui circulait sur la route du Seyon entre Valangin et Dombresson, est entré en collision, alors qu'il voulait tourner à gauche sur le pont de Bonneville, avec la voiture conduite par M<sup>lle</sup> E. Zingg, institutrice. La passagère de l'auto jurassienne, M<sup>me</sup> E. K., a eu un poignet cassé. Les dégâts sont importants.

# Chronique biennoise

**BIENNE: A l'Union chrétienne.** — A Biemme, sur les terrains du bord du lac, s'est déroulé, le 13 août, le tournoi annuel de volley ball des Unions chrétiennes du Jura bernois. 20 équipes y ont participé. Résultats: Equipes garçons: 1. Sonceboz; 2. Saint-Imier; 3. Saignelégier; 4. Porrentruy. Equipes mixtes: 1. Malleray I; 2. Crémènes II; 3. Bâle I; 4. Malleray II; 5. Biemme; 6. Villeret I; 7. Courrendlin; 8. Tramelan; 9. Villeret II; 10. Sonceboz II.

**BIENNE: Noyade.** — Lundi, un ouvrier tessinois, occupé à la deuxième correction des eaux du Jura, est tombé accidentellement à l'eau d'un des chalands et s'est noyé. Il s'agit de M. E. Pichetti, mécanicien, 39 ans.

**BIENNE: Baignade fatale.** — On a retrouvé dans le lac de Moosedorf le corps de M. Alfredo Maretta, 37 ans, Portugais, ouvrier agricole à Munchringen-près-de-Seedorf, qui n'avait pas regagné son domicile dimanche après une baignade. (w)

**BIENNE: Tué par un camion.** — M. Paul Nussbaum, 70 ans, habitant Werdtorf, a été happé et tué par un camion alors qu'il circulait à vélo et n'avait pas respecté la priorité sur la route de Kappelen.

# Chronique jurassienne

**UNDERVELIER: A la grotte.** — Sous les auspices de l'Association jurassienne des brancardiers de Notre-Dame de Lourdes s'est déroulée, le 15 août, jour de l'Assomption, la Journée des malades du Jura, qui coïncidait cette année avec le dixième anniversaire de sa fondation. Elle a eu lieu suivant la tradition sous forme de pèlerinage à la grotte Sainte-Colombe, à l'entrée du village d'Undervelier. En dépit du temps maussade, plusieurs centaines de malades étaient venus de tout le Jura chercher réconfort et espoir dans la grotte miraculeuse, où ils purent, en outre, assister à l'intronisation et à la bénédiction de la nouvelle statue de Notre-Dame de Lourdes.

**SAINT-IMIER: Piscine.** — Samedi fut un jour record pour l'établissement des bords de la Suze: on y compta plus de 2000 entrées. Les automobilistes ne savaient plus où parquer et l'on remarqua des véhicules d'autres cantons, de l'étranger et notamment de France, d'Allemagne et de Belgique. Jeudi et vendredi avaient déjà été marqués par une très grande affluence.

## CONVOICATIONS DU PARTI

**MOUTIER:** La section locale se réunit en assemblée générale mensuelle mercredi 17 août à 20 h. 15, au Restaurant du Moulin. Le candidat socialiste à la mairie de Moutier sera désigné à cette occasion.

# S.A. Téléski Le Locle-Sommartel

en formation

## SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Les personnes physiques ou morales, les sociétés locales qui désirent participer à la formation de la S. A. Téléski Le Locle-Sommartel sont informées qu'elles peuvent souscrire jusqu'au 23 août 1966, auprès du secrétariat communal, à l'Hôtel de Ville, des actions nominatives de Fr. 100.— chacune.

Des projets de statuts de la société anonyme en formation peuvent être retirés au secrétariat communal.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à remplir et à retourner au secrétariat communal, 2400 Le Locle, jusqu'au 23 août 1966)

Je soussigné déclare vouloir souscrire: ..... action(s) de Fr. 100.— chacune pour un total de Fr. .... de la S. A. en formation TÉLÉSKI LE LOCLE-SOMMARTEL.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse exacte: \_\_\_\_\_  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

## ÉTAT CIVIL DU LOCLE

15 août 1966

### Naissances

Bel Christine-Annie, fille de Marcel-Noël, agriculteur, et de Lydie - Madeleine née Bachmann, Neuchâteloise.  
Pauli Evelynne - Chantal, fille de Roger - Albert, cantonnier, et de Lina-Ida née Flück, Neuchâteloise.  
Moro Susi, fille d'Adolfo, mécanicien sur autos, et d'Isa-Giuliana née Piccini, de nationalité italienne.

### Promesses de mariage

Agoston Janos, contrôleur, et Fekete Maria, tous deux de nationalité hongroise.

### Décès

Perissinotto née Gangemi-Mattia, ouvrière d'usine, de nationalité italienne, née le 15 juillet 1940 (Foule 30).  
Ziegler Marcel-Edouard, serrurier, Neuchâtelois, né le 8 février 1905 (Progrès 19).  
Mast Franz-Walther, magasinier, Bernois, né le 8 juillet 1923 (Joux-Pélichet 4).

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds

15 août 1966

### Naissances

Filter Karin-Heike-Doris, fille de Jürgen-Bernd-Christoph, ingénieur textile, et de Marianne-Ida-Etienne-Erika née Bruns.  
Perret Miranda-Rosalinda-Nadya, fille de Jimmy-Willy-Edouard, maître, et de Rosalinda-Caterina-Maria née Useglio.

### Promesses de mariage

Breguet Jean-Paul, mécanicien, et Ferner Eliane-Hélène.  
Fleischmann Reinhold-Friedrich-Hermann, sans profession et Jost née Hartmann Laure-Lina.  
Bingesser Pierre-Charles, décorateur, et Schärer Annemarie-Liselette.

### Décès

Beiler Rosina, née en 1878, employée de maison, célibataire (1er-Mars 8).  
Torriani née Rein Philomène, ménagère, née le 7 novembre 1890, veuve d'Alfonso (Epargne 10).

# Une bonne publicité: Le Peuple-La Sentinelle

Importante usine de décolletage de Suisse romande engagerait immédiatement ou pour date à convenir:

## Décolleteurs

qualifiés, pour machines Tornos;

## Mécaniciens

à former à la mise en train et à la conduite des machines;

## Mancœuvres

suisse, consciencieux, à former à la conduite des machines.

Salaires intéressants dès le début. Discretion assurée. Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, sous chiffre 10026-12, à Publicitas S. A., 2501 Biemme.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Grèce: Objecteur condamné à mort

Un jeune objecteur de conscience a été condamné à mort, le 8 août, pour refus d'obéissance, par une cour martiale siégeant à Athènes.

Christos Kazanis, 22 ans, de Lithorion, dans le nord de la Grèce, membre des Témoins de Jéhova, a refusé de saisir l'arme qui lui était tendue, alors qu'il entraînait au service militaire. En 1964, il avait déjà été condamné à 2 ans de prison pour le même motif. Ayant été appelé au service une seconde fois, il refusa toute

arme en disant qu'il le faisait par conviction religieuse.

Un porte-parole des Témoins de Jéhova a précisé que c'était la seconde fois en moins de six mois qu'un Grec était condamné à mort pour refus de servir. Il avait vu sa peine commuée en sept ans de prison.

Chaque année, quelque 500 Grecs refusent de servir. Ils se voient condamnés en général à un ou deux ans d'emprisonnement.

## Allemagne: Si l'on votait aujourd'hui...

Si les électeurs allemands étaient appelés aujourd'hui aux urnes, ils voterait en majorité pour le Parti social-démocrate (SPD), actuellement dans l'opposition. C'est ce qu'affirment plusieurs instituts allemands de sondage d'opinion qui précisent que 47% des personnes interrogées en juillet se sont prononcées pour le SPD contre 42% pour le Parti chrétien-démocrate. Les libéraux (FDP), qui forment avec

la CDU/CSU l'actuel gouvernement de coalition, se maintiennent avec 7% des suffrages.

Si la cote de la CDU baisse, celle du chancelier Ludwig Erhard tombe également. Il y a six semaines, M. Erhard avait encore 42% de fidèles, aujourd'hui il n'en a plus que 33%. Par contre, le nombre de ses adversaires augmente: de 27% il est passé à 35%.

## Saint-Domingue: RECRUESCENCE DU TERRORISME?

Deux bombes ont été lancées à Saint-Domingue contre deux résidences privées. Elles n'ont causé que des dégâts matériels mais laissent craindre une reprise de l'activité terroriste qui a fait quatre morts la semaine dernière dans la capitale dominicaine.

L'une des deux bombes a fait explosion dans le jardin de la résidence d'un riche industriel, M. J. M. Bonetti, président d'une importante fabrique d'huile comestible dans laquelle le gouvernement a des intérêts.

Hier, des milliers de personnes ont

assisté aux obsèques du commandant « constitutionnaliste » Ramon Mejia Pichirilo, mort de ses blessures après l'attentat dont il fut victime vendredi. Juan Bosch, président du parti révolutionnaire dominicain, a déclaré que cet attentat « entachera honteusement l'histoire nationale ». Les autres groupements de gauche s'indignent également, notamment le Mouvement du 14 juin, qui affirme que l'attentat contre le commandant Pichirilo fait partie d'un plan « soigneusement élaboré par l'impérialisme ».

## Londres: L'assassin des policiers arrêté

Après quatre jours de la plus importante chasse à l'homme jamais organisée en Grande-Bretagne, Scotland Yard est parvenu à trouver l'assassin des trois policiers tués vendredi dernier dans le quartier populaire de Shepherd's Bush. On a en effet annoncé officiellement hier soir qu'un homme, un certain John Edward Wit-

ney, 36 ans, sans emploi, avait été arrêté et accusé des trois meurtres. L'homme doit comparaître ce matin à 9 h. 30 GMT devant le Tribunal de Londres-Ouest.

On ignore encore les circonstances de l'arrestation et s'il s'agit de l'individu qui était interrogé par la police depuis le soir du crime. Witney aurait des complices.

## L'orage fait des victimes en montagne

Au cours d'un violent orage que a sévi en fin de matinée, hier, sur Pralognan-la-Vanoise (Savoie), deux cordées de trois alpinistes chacune ont été foudroyées au lieu dit « Le Creux noir ».

Les opérations de sauvetage ont permis d'établir que l'accident a fait en définitive un mort (un abbé qui accompagnait le groupe et dont le corps n'a pas pu être redescendu dans la soirée), deux blessés (dont l'état

n'inspire pas d'inquiétude) et deux disparus.

D'autre part, trois alpinistes autrichiens dont l'identité n'est pas encore connue, qui avaient effectué l'ascension de la Dent-du-Géant (4021 mètres) par la face sud, dans le massif du Mont-Blanc, ont été surpris par l'orage, hier après midi, à leur descente par la voie normale.

Le premier de cordée a été tué et l'un de ses compagnons grièvement blessé.

## Entrevue Westmoreland-Johnson



Le commandant en chef des quelque 292 000 soldats américains au Vietnam, le général Westmoreland, s'est rendu auprès du président Johnson, au Texas, pour discuter de la situation actuelle de la guerre au Vietnam. Les deux hommes ont confirmé à la presse, après leur entrevue, que les USA n'avaient aucune intention d'abandonner le combat.

## LE COMMERCE DES ARMES

« Partout dans le monde les nouveaux peuples combattent avec les moyens techniques de pays théoriquement civilisés, qui leur fournissent les armes de leurs combats. »

Cette observation est de M. Henri Laugier, professeur honoraire de la Sorbonne. Avec une logique de Huron, l'éminent universitaire revendique pour l'organisation mondiale, où il exerça autrefois de hautes fonctions, le droit de contrôler le commerce international des armes.

Il a évidemment raison. Mais quelle juvénile assurance et quelle illusion!

Comment! De l'Indochine à la Colombie, en passant par l'Asie et l'Afrique, les « nouveaux peuples », comme dit Laugier, travaillés par la misère, les haines de race et les propagandes de toute origine, constituent un milieu rêvé pour la guerre civile et la guerre tout court. Et la noble industrie des armes — l'une des plus anciennes du monde — n'exploiterait pas à fond ces magnifiques possibilités? Un prétendu contrôle limiterait les initiatives et les intérêts légitimes de la libre entreprise? Quelle utopie et quelle absurdité!...

D'abord, ce serait un jeu de dupe. Les concurrents totalitaires ne se soumettront jamais à un contrôle.

Ensuite, à quoi rime cette prétention d'atteindre dans son emploi et son gagne-pain une importante main-d'œuvre spécialisée? Et ses employeurs dans leurs honnêtes bénéfices?...

Se figure-t-on que, privés des armes modernes, ces deux milliards de mécontents se tiendraient plus tranquilles? Ils se battraient, monsieur, à coups de vieilles pétaires et au besoin

à coups de couteau. Ils en ont une telle envie! La seule différence est que les groupes les plus nombreux écraseront les plus faibles: franchement, est-ce moral?...

Livrés à leurs propres moyens, les peuples sous-développés retomberaient sous la loi de la jungle. Tandis qu'un ravitaillement judicieux, fournissant fusils, mitrailleuses, canons, autos blindées et le reste, en quantité substantielle, tantôt à un groupe, tantôt à l'autre, et de préférence aux deux, ne peut avoir pour effet que d'entretenir un certain équilibre, une juste émulation...

Et puis, encore une fois, oublie-t-on que le libre commerce des armes est une nécessité pour le monde libre? Car de deux choses l'une: ou les communistes rejettent le contrôle, ou ils l'accepteront mais ne le respecteront pas. Dans les deux cas, la subversion a tout à gagner...

\*\*\*

Contre les hommes de sciences et les intellectuels de tout acabit, contre l'engance internationale des idéalistes et des rêveurs, tel est le langage que tiennent les munitionnaires, leurs avocats et leurs protecteurs gouvernementaux.

Le dernier argument, spécialement, est sans réplique.

Imaginez un débat au Parlement belge sur un projet de traité pour le contrôle du commerce des armes! Quelle levée des boucliers — si l'on peut encore dire — chez nos réalistes. Quel branle-bas de combat dans les groupes de pression. Ce serait le tour, cette fois, aux dirigeants de la Fabrique Nationale de se mettre en grève!...

## EN QUELQUES LIGNES...

● ADEN. — Selon les dernières informations parvenues à Aden, la situation serait très tendue à Sanaa, en raison du différend qui oppose le premier ministre, M. Al Amri, au président Sallal, qui a regagné la capitale yéménite le 12 août dernier, après un séjour de plus de neuf mois en RAU.

● MONTEVIDEO. — Les deux plus grands partis d'Uruguay ont déposé, lundi, un projet prévoyant le retour de l'Uruguay au système présidentiel.

Pendant quatorze ans, le pays fut gouverné par un conseil faible et désuni, dont les membres, à tour de rôle, devenaient pour un an président.

● BOLZANO. — Un violent orage a provoqué, hier soir un éboulement sur la route du col du Brenner, qui relie l'Italie à l'Autriche. Le trafic est interrompu depuis 19 heures (heure locale) et des deux côtés de la frontière des files de voitures s'étirent sur plusieurs kilomètres.

● MARATHON (Floride). — Soixante baleines ont tenté de se suicider pendant le week-end sur la côte de la Floride, près de Marathon: plus d'une douzaine sont parvenues à leurs fins. Les agents des eaux et forêts ont réussi à sauver les autres en les remorquant en haute mer.

● MESSINE. — Maria, Arcangela et Giuseppina Barbera, 31, 37 et 40 ans, n'avaient pas trouvé de mari. Prises de folie furieuse, les trois sœurs siciliennes se sont barricadées dans leur maison pendant plusieurs heures, menaçant d'un couteau leurs parents et une quatrième sœur, raisonnable.

● ZADAR. — Le professeur Batinitich, ami de Mihajlov, a été libéré après avoir passé trois jours en prison.

● NEW YORK. — Un budget de 138 227 800 dollars a été proposé par le secrétaire général U Thant pour les activités de l'ONU en 1967. Ce budget, soumis à l'assemblée générale qui prendra la décision définitive en la matière à sa session d'automne, présente une augmentation de 6 660 380 dollars, soit 5,5%, par rapport au budget de 1966.

● TOKYO. — Lundi matin, des chutes de pluie diluviennes annonçant l'arrivée d'un typhon avaient causé la mort de douze personnes dans l'île japonaise de Kyushu. Onze autres ont été blessées. Quinze immeubles ont été détruits et 1200 autres inondés. Plusieurs routes et lignes de chemins de fer ont été coupées. Des milliers de personnes sans abri se réfugiaient dans les temples et les maisons d'école.

● NEW YORK. — Le « New York Herald Tribune » ne paraîtra plus. Il ne paraîtra plus que deux quotidiens d'informations, le matin, à New York: le « New York Times » et le « New York Daily News ».

L'édition européenne du « New York Herald Tribune », qui paraît à Paris depuis 1887, continuera d'être publiée.

● OTTAWA. — « Nous avons la preuve que l'OTAN est aujourd'hui aussi forte que par le passé et l'Allemagne continue à croire que la confiance dans la liberté dépend du bon fonctionnement et de l'entraînement des forces de l'alliance », a déclaré M. von Hassel, ministre de la Défense de la RFA, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants canadiens.

● TEL-AVIV. — Une bataille aérienne a eu lieu au-dessus du lac de Tibériade entre des Mig 21 syriens et des appareils israéliens.

## L. Eshkol avertit la Syrie

« A l'avenir, la Syrie ne devra plus compter sur sa frontière comme sur une barrière la protégeant contre le droit de suite israélien », a déclaré hier après midi Levi Eshkol, président du Conseil israélien, au kibboutz de Ginossar, à proximité du lieu où un incident israélo-syrien s'est produit hier matin. Le chef du Gouvernement israélien a qualifié l'attaque syrienne

« d'agression non provoquée » et a affirmé la détermination d'Israël de se défendre avec tous les moyens dont il dispose. Le calme est revenu hier soir sur la rive orientale du lac Tibériade où des bateaux israéliens renflouent, sous la protection d'officiers des Nations Unies, le garde-côtes qui s'était échoué hier matin et avait été à l'origine de l'incident.

## TEMPÊTE SUR L'ITALIE

Un violent orage a sévi lundi sur de vastes régions de l'Italie. Dans un restaurant, une jeune fille de 19 ans a été tuée par la foudre. Sa mère et un autre consommateur ont été brûlés et conduits à l'hôpital. Cet orage s'est abattu après une vague de chaleur qui s'était manifestée sur l'Italie. En certains endroits, le trafic ferroviaire a été paralysé et la voie recouverte

par des arbres déracinés par le vent. Des locomotives ont été atteintes par la foudre et des conduites électriques arrachées.

Près de Milan, à Cesarono Maderno, la tente d'un cirque a été emportée par le vent. Les dégâts sont considérables. Deux employés du cirque ont été blessés par l'effondrement du mât.

Est-il permis, exceptionnellement, à un ancien ministre d'évoquer un souvenir? Après huit ans, il doit y avoir prescription à la discrétion. Ce ne fut d'ailleurs pas un secret à l'époque. Le chef du Gouvernement français — l'avant-dernier de la IV<sup>e</sup> République — devait le divulguer haut et clair au Palais-Bourbon.

L'affaire d'Algérie battait son plein. Les grands alliés de la France se défendaient naturellement d'intervenir. Mais! Il fallait tirer l'armée française d'une « sale guerre » qui bloquait là-bas un contingent mieux à sa place en Allemagne.

Alors le bruit avait couru, dans les agences occidentales, que des livraisons d'armes soviétiques allaient être faites via Le Caire au FLN algérien. Et j'entends encore l'ambassadeur de la grande puissance amie insister, non sans quelque gêne, pour que la Belgique s'associe à l'expédition par bateau de quelques tonnes d'armes automatiques à destination des insurgés...

La réponse s'imposait: « Monsieur l'ambassadeur, c'est non. J'ai mon opinion sur l'affaire algérienne. S'il s'agissait d'une intervention diplomatique, ce serait à voir. Mais les armes, c'est du sang. Non seulement je dis non, mais je vais sur-le-champ informer l'ambassadeur de France de votre démarche. Les Français mesureront l'importance que votre gouvernement prête à cette affaire. Entre alliés, on se doit cela. »

Des souvenirs comme celui-là aident à comprendre ce qui se passe en Afrique et ailleurs.

Is font aussi douter que l'idée de Henri Laugier ait de grandes chances d'aboutir. VICTOR LAROCK.

(Tiré du « Peuple de Bruxelles »)

● DJAKARTA. — Quarante directeurs d'école de nationalité chinoise établis à Medan, dans le nord de l'île de Sumatra, ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le territoire indonésien.

● CAP KENNEDY. — Lundi, « Lunar Orbiter I » a, lors d'un essai de son équipement photographique, retransmis des photos tests. La retransmission a duré vingt minutes.

● MOSCOU. — L'accord entre le Ministère soviétique du commerce extérieur et la firme Fiat, portant sur la construction à Togliatti, sur la Volga, d'une usine d'automobiles, a été signé à Moscou.

● SAIGON. — Deux mille soldats sud-coréens ont débarqué samedi soir à Nhatrang.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Quatorze personnes, dont cinq enfants, ont été tuées et quatre autres grièvement blessées par l'effondrement d'un immeuble.

● PARIS. — Durant le dernier week-end, on a dénombré sur les routes françaises 65 morts et 600 blessés. L'an dernier, la route n'avait tué que 36 personnes.

● REGGIO-DE-CALABRE. — Huit personnes qui avaient bu, croit-on, de l'eau polluée, sont mortes à Oppido-Mamertino, près de Reggio-de-Calabre. Vingt-cinq autres sont encore à l'hôpital.

● LINZ. — Un homme d'affaires et deux étudiants ont trouvé la mort dans un accident d'avion de tourisme qui s'est produit lundi après midi, près de Munderfing, en Haute-Autriche.

## pourquoi pas

?

J'ai été très intéressé d'apprendre que M. G. Borgeaud, directeur du V<sup>e</sup> arrondissement des douanes, aurait déclaré à des journalistes que, dans la « guerre » de l'élevage bovin, l'Administration des douanes n'utilisait pas le terme de contrebandier, mais plutôt celui d'importateur clandestin de bétail ou de contrevenant à la législation fiscale. Cette nuance tient compte des motifs des paysans, qui font passer la frontière à un bétail de race frisonne ou montbéliarde dans l'intention d'améliorer leurs troupeaux.

J'ose espérer qu'en vertu du « Un pour tous, tous pour un », des sentiments d'égalité et de fraternité qui nous unissent en tant que Confédérés, nous assisterons à un large élargissement d'une telle mesure. Il serait profondément injuste qu'un industriel qui veut améliorer son rendement, qu'un commerçant qui tient à développer ses ventes, qu'un buveur qui améliore sa cave, continuent d'être qualifiés de contrebandiers.

FREDERIC.